

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

## SECTION 1 - IDENTIFICATION

PRODUIT	IDENTIFICATION DE LA SOCIÉTÉ
<p><b>Nom :</b> TexNov Texgrout  <b>Description :</b> Enduit de réparation cimentaire.  <b>Restriction d'utilisation :</b> Le sablage ou meulage du produit séché émet des poussières dangereuses.</p>	<p><b>TexNov inc.</b>                      839 Joseph-Louis-Mathieu                      Sherbrooke, Québec, Canada J1R 0X3  <b>Numéro de téléphone d'urgence :</b> 1 877 316-6388</p>

## SECTION 2 - IDENTIFICATION DES DANGERS

### Pictogrammes



### Mention d'avertissement

DANGER

### Classification du produit

Irritation cutanée – Catégorie 2

Lésion oculaires graves – Catégorie 1

Toxicité pour certains organes cibles– expositions répétées – Catégorie 1

Toxicité pour certains organes cibles– expositions unique (irritation des voies respiratoires) – Catégorie 3

Cancérogénicité – Catégorie 1A

### Mentions de danger

Provoque des irritations cutanées de la peau et de graves lésions des yeux. Peut irriter les voies respiratoires. Risque avéré d'effets graves pour les organes (foie, rate, reins, ganglion lymphatiques, système respiratoire) à la suite d'exposition répétées ou d'exposition prolongée. Peut provoquer le cancer.

### Conseils de prudence

**Prévention :** Se procurer les instructions avant utilisation. Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité. Ne pas respirer les poussières. Porter des gants de protection et des vêtements de protection et un équipement de protection des yeux et du visage. Se laver les mains soigneusement après manipulation. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Utiliser le produit seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.

**Intervention :** EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée : Consulter un médecin. Ingestion : Rincer la bouche. Ne pas provoquer le vomissement à moins d'avis du médecin. EN CAS DE CONTACT AVEC LES Yeux : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin. EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : Laver abondamment à l'eau avec du savon. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. Traitement spécifique (voir contact avec la peau sur cette étiquette). En cas d'irritation cutanée : Demander un avis médical/Consulter un médecin. Inhalation : Gêne respiratoire, transporter la victime à l'air frais et maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. En cas de symptômes respiratoires appeler une CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

**Stockage :** Garder sous clef.

**Élimination :** Éliminer le contenu et le récipient selon les règlements locaux en vigueur.

### SECTION 3 - COMPOSITION / INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

Ingrédient	Numéro CAS	% (poids/poids)
Silice cristalline (Quartz)	14808-60-7	15 - 60
Ciment Portland	65997-15-1	15 - 60

Selon la connaissance présente et selon les concentrations applicables, il n'y a aucun autre ingrédient qui est classifié comme dangereux selon le GHS dans ce produit qui devrait être reporté dans cette section.

### SECTION 4 - PREMIERS SOINS

**Contact avec les yeux :** Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.

**Contact avec la peau :** Laver abondamment à l'eau avec du savon. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. En cas d'irritation cutanée : Demander un avis médical/Consulter un médecin.

**Ingestion :** Rincer la bouche. Ne pas provoquer le vomissement à moins d'avis du médecin. Inhalation : Gêne respiratoire, transporter la victime à l'air frais et maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. En cas de symptômes respiratoires appeler une CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

**EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée :** Consulter un médecin.

### SECTION 5 - MESURES À PRENDRE EN CAS D'INCENDIE

**Produit non inflammable, mais peut éclabousser si chauffer au-delà du point d'ébullition.**

**Produit de combustion :** Si le produit est chauffé jusqu'à combustion, après le dégagement de vapeur d'eau, il y aura émission d'oxydes de carbones. **Utiliser les extincteurs appropriés.**

### SECTION 6 - MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

Ramasser toute la dispersion à l'aide d'une pelle et éliminer les rejets. Ne pas envoyer les dispersions dans les égouts, ce produit peut boucher la tuyauterie.

### SECTION 7 - MANUTENTION ET STOCKAGE

**Précaution relative à la sécurité en matière de manutention :** Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité. Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards /vapeurs/aérosols. Porter des gants de protection/des vêtements de protection et un équipement de protection des yeux/du visage. Se laver les mains soigneusement après manipulation. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.

**Conditions de sûreté en matière de stockage :** Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche. Garder sous clef. Garder dans un endroit sec et du soleil. Le produit pourrait se coaguler.

### SECTION 8 - CONTROLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

#### PARAMÈTRES DE CONTRÔLE :

#### Valeurs limites d'exposition professionnelle :

Poussières respirables	RSST		ACGIH TLV	
	VEMP	DIVS	TWA	STEL
Silice cristalline (Quartz)	0.1 mg/m <sup>3</sup>	50 mg/m <sup>3</sup>	0.025 mg/m <sup>3</sup>	Non disponible
Ciment Portland	5 mg/m <sup>3</sup>	5000 mg/m <sup>3</sup>	10 mg/m <sup>3</sup>	Non disponible

*RSST : Règlement sur la santé et la sécurité du travail; VEMP : Valeur d'exposition moyenne pondérée*

*DIVS : Danger immédiat pour la vie et la santé; ACGIH : American Conference of Governmental Industrial Hygienists*

*TLV : Threshold limit value; TWA : Time-weighted average; STEL : Short-term exposure limit*

**Mesures de protection individuelle**

**Protection respiratoire :** Porter une protection respiratoire approprié si émission de poussières possible au dessus des limites permises. Utiliser dans un lieu bien ventilé.

**Protection des yeux :** Pour réduire l'exposition, porter des lunettes de sécurité.

**Protection des mains :** Pour réduire l'exposition, porter des gants. Bien se laver les mains après avoir utilisé le produit. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.

**SECTION 9 - PROPRIÉTÉ PHYSIQUES ET CHIMIQUES**

**Apparence :** Solide poudreux gris.

**Odeur :** odeur de ciment.

**Seuil olfactif :** Non disponible

**pH :** Non disponible.

**Point de congélation :** Sans objet

**Point d'ébullition :** Sans objet

**Taux d'évaporation :** Non disponible

**Inflammabilité (solide et gaz) :** Non disponible

**Limite d'explosibilité :** Sans objet

**Tension de vapeur :** Non disponible

**Densité de vapeur :** Non disponible

**Densité relative :** 2.92

**Solubilité dans l'eau :** peut-être dilué avec de l'eau

**Coefficient de partage n-octanol/eau :** Non disponible

**Température d'auto-inflammation :** Sans objet

**Température de décomposition :** Non disponible

**Viscosité :** Non disponible

**SECTION 10 - STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ**

**Stabilité Chimique :** Ce produit est considéré stable dans les conditions recommandées d'entreposage. En cas présence d'humidité, le ciment portland contenu dans le sachet se solidifie.

**Réactivité :** Incompatible avec les oxydants forts et les acides.

**Risque de réactions dangereuses :** Ce produit ne peut pas polymériser.

**Produit de décomposition dangereux :** Si le produit est chauffé jusqu'à combustion il y aura émission d'oxydes de carbones.

**SECTION 11 - DONNÉES TOXICOLOGIQUES**

**Voies d'absorption :** Ce produit peut être absorbé par les voies respiratoire, digestive et cutanée.

**Toxicité aiguë (calculée SGH) :**

Produit	DL <sub>50</sub> orale, mg/kg	DL <sub>50</sub> cutanée, mg/kg	CL <sub>50</sub> , mg/L
Texgrout 292	> 10000 (rat)	> 10000 (lapin)	> 100 (rat)

**Irritation de la peau :** Provoque une irritation cutanée.

**Irritation des yeux :** Provoque de graves lésions des yeux.

**Sensibilité respiratoire ou cutanée :** Aucune autre que les effets respiratoire déjà mentionnés.

**Toxicité pour certains organes cibles :** Peut irriter les voies respiratoires. Risque avéré d'effets graves pour les organes (foie, rate, reins, ganglion lymphatiques, système respiratoire) à la suite d'exposition répétées ou d'exposition prolongée. Extrait du répertoire toxicologique lié à cette mention : Une très faible proportion de silice peut passer dans la circulation sanguine sous forme d'acide silicique. Ce dernier peut être déposé dans le foie, la rate et les ganglions lymphatiques. L'acide silicique est ensuite excrété sous forme inchangée via les reins.

**Cancérogénicité :**
**L'inhalation répétée de silice cristalline peut causer des dommages aux poumons et la silicose.**

Ingrédient	CIRC	ACGIH	NTP
Silice cristalline (Quartz)	Groupe 1	Groupe A2	K
Ciment Portland	Non disponible	Groupe A4	Non disponible

*CIRC : Centre international de recherche sur le cancer. Groupe 1 : L'agent est cancérogène pour l'homme.*
*Groupe A2 : Cancérogène humain suspecté ; Groupe A4 non classifiable comme cancérogène pour l'homme; NTP : National Toxicology Program; K : La substance est reconnue cancérogène.*
**Toxicité pour la reproduction :** aucune

**Mutagénicité sur les cellules germinales :** aucune

## SECTION 12 - DONNÉES ÉCOLOGIQUES

**Écotoxicologie :** Non disponible

**Potentiel de bioaccumulation :** Non disponible

**Composés organiques volatils (C.O.V.) :** aucun

## SECTION 13 - DONNÉES SUR L'ÉLIMINATION

Disposer des rejets selon les règlements municipaux, provinciaux et fédéraux.

## SECTION 14 - INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

**Appellation réglementaire :** SANS OBJET.

**Classification TMD :** NON RÉGLEMENTÉ.

## SECTION 15 - INFORMATIONS SUR LA RÉGLEMENTATION

**Classification SIMDUT 2015:** Irritation cutanée – Catégorie 2; Lésion oculaires graves – Catégorie 1; Toxicité pour certains organes cibles– expositions répétées – Catégorie 1; Toxicité pour certains organes cibles– expositions unique (irritation des voies respiratoires) – Catégorie 3; Cancérogénicité – Catégorie 1A. La classification de produit et la FDS ont été élaborées conformément au RPD.

## SECTION 16 - AUTRES INFORMATIONS

**Fiche rédigée par :** TexNov inc.

**Numéro de téléphone d'urgence :** 1-800-688-5990

**Date de révision :** 01-07-2023

**Mention d'avertissement :** Les informations et recommandations contenu dans ce document ont été rédigé au meilleur des connaissances et données techniques recueillis par TexNov inc. au moment de la révision. Ce document a pour but de renseigner les utilisateurs du produit sur les mesures de précaution lors de l'usage du produit. Aucune garantie n'est donnée sur les propriétés mentionnées sur les produits. Aucune responsabilité ne sera assumée pour des cas de mauvais usage du produit ou de manque de d'observation des consignes de sécurité renfermer dans ce document.